

GRANDES CULTURES

Campagne 2011-2012 – Bulletin n°22 – 02/05/2012

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture, NATEA Agriculture, la Vie en Vert, l'EPLEPPA de Limoges les Vaseix.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal), sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

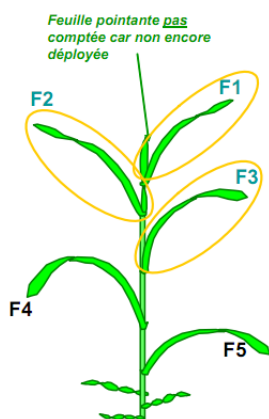
Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr

CEREALES A PAILLE

26 parcelles ont fait l'objet d'une notation cette semaine (11 Blés tendres d'hiver, 10 Orges d'hiver, 5 Triticales). Le réchauffement des températures va faire redémarrer franchement la végétation qui stagnait depuis 15 jours.

BLE TENDRE D'HIVER

Stade phénologique : de « 2 noeuds » à « Dernière Feuille Pointante ». La plupart des parcelles sont au stade « Dernière Feuille Pointante ».



Rappel : est comptabilisée comme F1, la dernière feuille complètement déployée en partant du bas.

Commune parcelle	Dépt	Date semis	Variété	Stade
St Léger Bridereix	23	14-oct	Chevalier	DFP
St Germain beaupré	23	17-oct	Hausmann	2 noeuds
Glénic	23	23-oct	Soissons	DFP
Viersat	23	31-oct	Chevalier	2 noeuds
St Hilaire Bonneval	87	15-oct	Chevalier	Non observée
Nexon	87	14-oct	Apache	DFP
Breuilaufa	87	11-oct	Sweet	DFP
Panazol	87	14-oct	Apache	DFP
Flavignac	87	17-oct	Chevalier	DFP
Flavignac	87	25-oct	Apache	DFP
Limoges	87	25-oct	Soissons	Non observée
Berneuil	87	26-oct	Apache	DFP
Limoges	87	31-oct	Atlass	Non observée
Eyburie	19	31-oct	Apache	Non observée
St Mexant	19	28-oct	Atlass	2 noeuds

Septoriose :

Elle est en progression. 4 des 8 situations ayant atteint le stade DFP, voient leurs feuilles F3 du moment (F4 définitives) nécrosées à des fréquences comprises entre 5% et 30% sur Apache (Nexon 5%, Panazol 22% et Berneuil 30%) et Soissons (Glénic 20%). La réputation de sensibilité de ces variétés vis-à-vis de la septoriose n'est plus à démontrer.

Les 3 parcelles notées cette semaine qui sont encore au stade 2 noeuds ne présentent pas de traces sur la F2 du moment.

Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Grandes Cultures N°22–02/05/2012- Page 1 sur 7

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Grandes cultures Limousin 2011-2012 N°22, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Monsieur Joël SOURSAC
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
accueil@limousin.chambagri.fr
05 55 10 37 90

REFERENTS FILIERES ET REDACTEURS DU BULLETIN :

Céréales à paille
Philippe PENICHOU
FREDON Limousin

pppenichou.fredon@gmail.com
05 55 04 64 54

Colza - Maïs
Valérie LACORRE
Chambre Départementale
d'Agriculture de la Haute-Vienne

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr
05 87 50 40 00

Seuil de nuisibilité :

au stade 2 nœuds :

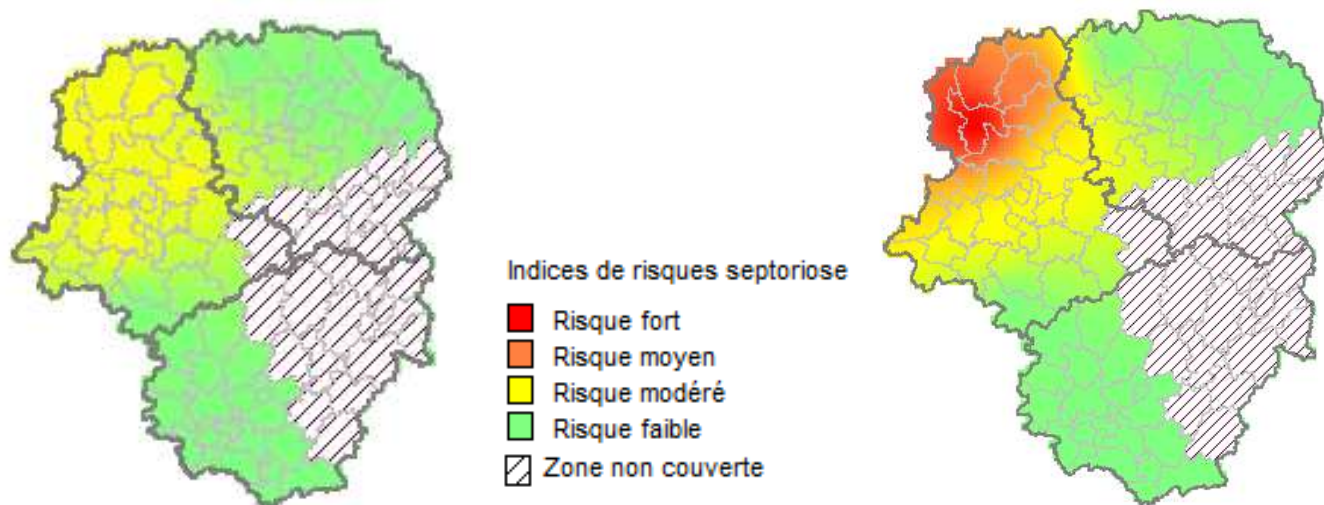
- variétés sensibles : si plus de 20% des feuilles F2 du moment (F4 définitives) présentent des nécroses de septoriose.
- variétés plus résistantes : remonter la fréquence de présence à 50%. (voir le tableau des sensibilités/résistances variétales dans le Bulletin N°16 du 20/03/2012, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal).

au stade DFP (Dernière Feuille Pointante)

- variétés sensibles : si plus de 20% des feuilles F3 du moment (F4 définitives) présentent des nécroses de septoriose.
- variétés moins sensibles : si plus de 50% des feuilles F3 présentent des symptômes.

Evaluation du risque :

Le modèle Presept comptabilise de nombreuses contaminations supplémentaires à la faveur des précipitations très importantes. Les taches visibles sur feuilles issues de ces contaminations devraient rapidement se manifester en raison du net réchauffement des températures.



Risque actuel pour un semis du 21/10

Risque actuel pour un semis du 14/10

Il est impératif de surveiller la culture jusqu'au stade « dernière feuille étalée » et de tenir compte des seuils énoncés plus-haut.

Rouille brune :

La maladie est toujours signalée sur variété Haussman à St Germain Beaupré-23 et semble prendre un caractère explosif avec 60% des F2 et 5% des F1 qui présentent des pustules. Près de là à St léger Bridereix, la maladie est notée sur la F3 d'un chevalier (5%).

Seuil de nuisibilité : Il est atteint dès la présence de pustules sur l'une des 3 premières feuilles au stade 2 nœuds.

Pour les sensibilités et les résistances variétales : voir le Bulletin N°20 du 17/04/2012 accessible sous <http://www.limousin.synagri.com/> Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal.

Oïdium :

Présence sur tige et sur F2 et F3 (8% et 12%) sur variété Sweet à Breuilaufa -87 .

Seuil de nuisibilité au stade 1 nœud :

- sur variétés sensibles : si plus de 20% des F1 ou F2 ou F3 présentent des symptômes.
- sur variétés moins sensibles : remonter la fréquence de présence à 50%.

Pour connaître la sensibilité de votre variété, reportez-vous au schéma présenté dans le bulletin N°14 du 06/03/2012, accessible sous <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal)

ORGE D'HIVER

Stade phénologique : de « DFP » à « Sortie des Barbes »

Commune parcelle	Dépt	Date semis	Variété	Stade
Nexon	87	8-oct	Himalaya	Gonflement
Breuilaufa	87	09-oct	Tatoo	Gonflement
Flavignac	87	12-oct	Platine	Sortie des barbes
Berneuil	87	14-oct	Ketos	Sortie des barbes
Flavignac	87	18-oct	Platine	Gonflement
Limoges	87	18-oct	Orjoie	<i>Non observée</i>
Verneuil S/Vienne	87	21-oct	Platine	Sortie des barbes
Arnac la Poste	87	22-oct	Platine	<i>Non observée</i>
Mézières S/Issoire	87	28-oct	Orjoie	Gonflement
Donzenac	19	15-oct	Laverda	Sortie des barbes
Gouzon	23	24-oct	Himalaya	Sortie des barbes
Roches	23	29-oct	Orjoie	DFP

Helminthosporiose : La situation est assez hétérogène. La maladie est notée sur F2 à Mézières sur Issoire et Verneuil sur Vienne. Elle est présente sur les F3 sur 6 des 10 parcelles notées (fréquence moyenne ~50%) et complètement absente des F4 dans 2 cas. Elle est toujours invisible à Donzenac et à Gouzon.

Estimation du risque :

Les sorties de taches devraient être nombreuses avec les hausses de température.

Oïdium : toujours présent sur F3 voire F2 sur 4 des 10 parcelles du réseau s (Verneuil S/Vienne, Flavignac, Nexon et Mézières sur Issoire).

Rhynchosporiose : Elle est toujours signalée assez faiblement sur un Himalaya à Gouzon-23 sur F4 et F5. Elle fait son apparition sur les F4 d'un platine à Nexon.

Rouille naine : notée sur 2 parcelles (Breuilaufa et Mézières sur Issoire).

Taches Brunes : apparition de ce phénomène de fin de cycle (4 parcelles sur F3/F4).

Jaunisse Nanisante de l'Orge (JNO) :

Attaques graves signalées hors-réseau sur La Roche l'Abeille (semences non-protégées, photo ci-dessous) et Lubersac/Uzerche avec retournement de parcelles envisagé.



Crédits photo : CDA Haute-Vienne

☞ TRITICALE

Stade phénologique : de « 2 nœuds » à « Mi-épiaison »

Commune de la parcelle	Dépt	Date semis	Variété	Stade
Dun le Palestel	23	21-oct	Tribeca	DFP
St Sulpice le Guereois	23	29-oct	Kéréon	2 nœuds
Roches	23	16-oct	Vuka	DFP
St Julien aux Bois	19	17-oct	Constant	<i>Non observée</i>
Montagnac	19	17-oct	Collegial	<i>Non observée</i>
St Germain les Vergnes	19	27-oct	Tribeca	Gonflement
Verneuil S/Vienne	87	21-oct	Trimmer	Mi-épiaison
Oradour S/Glane	87	28-oct	Rotego	<i>Non observée</i>
Aixe S/Vienne	87	10-nov	Trimmer	<i>Non observée</i>

Oïdium : Toujours présent sur les F3 de Trimmer à Verneuil Sur Vienne -87, Tribeca à Dun le Palestel-23 et Vuka à Roches -23. Les coussinets étoilés ont tendance à être lavés avec les fortes averses laissant des feuilles assez dégradées.

Septoriose : Toujours peu présente. Attention aux risques de confusion avec des taches physiologiques. Vérifier la présence de pycnides à l'intérieur de la nécrose.

COLZA

9 parcelles de notre réseau ont fait l'objet de notations sur les 7 derniers jours : cf. tableau ci-après.

Stade phénologique :

66% des parcelles suivies sont au stade G1 (chute des premiers pétales, les 10 premières siliques longueur < à 2 cm).

Les autres parcelles sont au stade :

- F2 (allongement de la hampe florale, nombreuses fleurs ouvertes).: parcelles de St Junien Les Combes (87)
- G2 (les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) : parcelle Les Billanges (87)
- G4 (les 10 premières siliques sont bosselées) : parcelle de Breuilaufa (87).

Dép.	Parcelle	Semis	Stade	Relevés de la cuvette jaune			Relevés plantes				
				baris	charançon des siliques	mélégèthe	Intensité : Nombre de mélégèthes par plante	Fréquence :% plantes touchées cylindrosporiose	Fréquence :% plantes touchées oïdium	Fréquence :% plantes touchées alternaria	Fréquence :% plantes touchées mycosphaerella
87	Nexon	03-sept	G1			1					
87	St Junien les Combes	07-sept	F2				2				
87	Limoges	30-août		Parcelle non observée							
87	Breuilaufa	03-sept	G4			2		10	15	30	15
87	Les Billanges	29-août	G2								
87	Brigueil	05-sept	G1								
23	Parsac AL	28-août	G1			3					
23	Parsac AV	29-août	G1			2		20			
23	Viersat	06-sept	G1			6					
23	St Leger Bridereix	10-sept		Parcelle non observée							
19	Naves	06-sept	G1					5			

Charançons des siliques :

Observations du réseau : aucune présence de charançons des siliques dans les cuvettes n'est signalée.

Données de modélisation : L'outil PROPLANT a signalé le démarrage des vols à hauteur de 33 % (selon données de Châteauroux et Poitiers).

Période de risque : du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) jusqu'au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil de nuisibilité : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne.

Attention : le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des lots de plantes consécutives prises au hasard.

Évaluation du risque : **Risque moyen** au vu des conditions climatiques annoncées pour la fin de la semaine. Poursuivez les observations sur vos parcelles.

Cylindrosporiose :

Sur feuilles supérieures : symptômes de type brûlure entourée de pustules blanches

Sur tige : taches allongées, beige à brun clair, centre des taches d'aspect liégeux avec des fendillements transversaux

Observations du réseau : la cylindrosporiose a été observée sur les plantes à une fréquence de 10 % à Breuilaufa-87, 20 % sur la parcelle de Viersat-23 et 5 % à Naves-19.

Sclérotinia :

Période de risque, Seuils de nuisibilité : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°20 du 17 avril 2012, accessible sous <http://www.limousin.synagri.com/>

Indicateurs de pétales contaminés :

Le pourcentage de fleurs contaminées en début de floraison constitue un bon indicateur du risque sclérotinia. En effet, ce sont les pétales de fleurs contaminées qui acheminent la maladie sur les feuilles puis sur tiges. Ce pourcentage est déterminé à l'aide de l'outil « Kit pétales » du Cétiom.

- *Interprétation des kits* :

- Si moins de 30% de fleurs contaminées : le risque est faible.
- Au-delà de 30%, le seuil de nuisibilité est atteint et une vigilance particulière doit être observée sur les parcelles avec un historique Sclérotinia et selon les conditions climatiques.

- *Résultats des kits limousins* :

Depuis le bulletin N°20, voici le dernier résultat disponible :

- site de Naves (19) = 5 % de fleurs contaminées

Mycosphaerella :

Description des symptômes : Taches circulaires gris foncé, plus ou moins claire au centre.

Observations du réseau :

Il a été observé de la mycosphaerella sur la parcelle de Breuilaufa à une fréquence de 15 %.

Alternaria :

Description des symptômes : Sur feuilles petites taches noires (3 à 5 mm) au contour irrégulier, sur tige taches noires allongées avec souvent une tache plus claire au centre.

Observations du réseau :

Il a été observé de l'Alternaria sur la parcelle de Breuilaufa à une fréquence de 30 %.

Oïdium :

Description des symptômes : Taches étoilées de mycélium blanc qui convergent pour finir par recouvrir les organes aériens.

Observations du réseau :

Il a été observé de l'oïdium sur la parcelle de Breuilaufa à une fréquence de 15 %.

INFORMATION REGLEMENTAIRE :

Obligation d'installation de déflecteurs sur tous les semoirs de maïs monograine pneumatique à distribution par dépression, à partir du 1er janvier 2011

Afin de limiter les émissions de poussières issues de semences enrobées, l'arrêté ministériel du 13 avril 2010 modifie la réglementation sur les conditions d'enrobage et d'utilisation des semences traitées par des produits phytopharmaceutiques en imposant l'installation d'un déflecteur sur les semoirs à maïs de type monograine pneumatique à distribution par dépression.

Le déflecteur doit être installé à la sortie de la tuyère du semoir de façon à diriger le flux d'air vers le sol, et à une hauteur recommandée comprise entre 20 et 30 cm du sol.

Cette disposition qui s'appliquait pour les semences enrobées avec un produit insecticide, a été étendue à **l'ensemble des semences de maïs enrobées, quelle que soit la fonction du produit phytopharmaceutique d'enrobage, à compter du 1er janvier 2011.**

En outre cet arrêté impose des précautions afin d'éviter l'entraînement de poussières d'une part, lors des manipulations des graines, et d'autre part, lors du semis proprement dit, quel que soit le type de semoir. Dans le cas où on utilise un semoir monograine pneumatique à distribution par dépression, le semis ne peut se faire que si la force du vent est inférieure ou égale à 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h) au niveau du sol.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison, sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « **abeille** », autorisé « **pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles** » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention « **abeille** » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

**PROCHAIN BULLETIN :
9 MAI 2012**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.